

## Culture



# De la rareté des formes simples des pronoms disjoints du pluriel dans le français parlé à Montréal

Hélène Blondeau

Volume 14, Number 2, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1083531ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1083531ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie

### ISSN

0229-009X (print)

2563-710X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Blondeau, H. (1994). De la rareté des formes simples des pronoms disjoints du pluriel dans le français parlé à Montréal. *Culture*, 14(2), 63–72. <https://doi.org/10.7202/1083531ar>

### Article abstract

This study of French pronouns is an analysis of the variation between single and composite forms of disjoined personal pronouns in the Montreal linguistic community. The results presented indicate a strong tendency to prefer composite forms in both contexts studied: where the disjoined pronoun appears with a clitic element and where the disjoined pronoun is found alone. The analysis of variation shows which factors—linguistic, stylistic or social—influence the adoption of single forms. In light of the results obtained, the infrequent occurrence of single forms is discussed.

Tous droits réservés © Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# De la rareté des formes simples des pronoms disjoints du pluriel dans le français parlé à Montréal.

Hélène Blondeau \*

This study of French pronouns is an analysis of the variation between single and composite forms of disjoined personal pronouns in the Montreal linguistic community. The results presented indicate a strong tendency to prefer composite forms in both contexts studied: where the disjoined pronoun appears with a clitic element and where the disjoined pronoun is found alone. The analysis of variation shows which factors—linguistic, stylistic or social— influence the adoption of single forms. In light of the results obtained, the infrequent occurrence of single forms is discussed.

*Cette étude qui porte sur un aspect du système des pronoms en français analyse la variation entre les formes simples et composées des pronoms personnels disjoints dans la communauté linguistique de Montréal. Les résultats présentés indiquent une nette tendance à favoriser les formes composées et ce, dans les deux contextes étudiés, soit les cas où le pronom disjoint apparaît en concomitance avec un élément clitique et ceux où le pronom disjoint se retrouve seul. L'analyse de la variation montre quels sont les facteurs, tant linguistiques, stylistiques que sociaux, qui conditionnent l'adoption des formes simples. À la lumière de ces résultats, la rareté des formes simples est discutée.*

Dans le paradigme des pronoms du français, on utilise une série d'épithètes et d'oppositions pour désigner les termes et leurs relations. Les pronoms que l'on nomme *disjoints*, *non clitiques*, *toniques* ou *accentués* figurent en contrepartie à ceux que l'on appelle *conjointes*, *clitiques*, *atones* ou *non accentués*, selon la terminologie adoptée. Pour désigner les oppositions pronominales, la préférence va aux termes *conjointes/ disjoints* et *clitiques/ non clitiques* afin de mettre l'accent sur la mobilité du pronom et son rapport au verbe, aspects auxquels cet article porte une attention particulière. En français, les formes conjointes ou clitiques s'opposent aux formes disjointes ou non clitiques en regard de leur degré d'autonomie dans la phrase. Ainsi, les clitiques se retrouvent autour du verbe et lui sont rattachés alors que les non clitiques se détachent du verbe et bénéficient d'une plus grande mobilité dans la phrase, comme le montre l'opposition entre *ils* et *eux-autres* à l'exemple 1:

- (1) Ils ont pas mal d'anglicismes *eux-autres* puis <humhum> les anglicismes si au moins ils les disaient comme il faut mais non. (91'71:24)<sup>1</sup>

La question examinée dans ces pages porte plus spécifiquement sur les pronoms disjoints du pluriel qui se présentent à l'oral de la façon sui-

\* Département d'anthropologie,  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. "A", Montréal Québec H3C 3S7

vante : les formes simples —*nous, vous, eux et elles*— et les formes composées accompagnées de *-autres* comme, par exemple, *nous-autres*, ou accompagnées de *-mêmes* comme dans *vous-mêmes*, ainsi que la combinaison *eux-autres-mêmes* et toute la série qui s'ensuit, dont voici quelques exemples:

- (2) Puis plus tard dans la soirée la dame est venue nous aviser qu'elle s'était fait voler puis on était là *nous*. (102'84:5)
- (3) Puis l'autre côté plus loin il-y-avait des petits garçons mais ils étaient pas mal : c'était des petits gars durs <oui> alors on jouait pas tellement avec *eux-autres*.(102'71:4)

Les pronoms non clitiques du pluriel présentent comme caractéristique d'accepter le modificateur *-autres* dans plusieurs contextes. Selon Morin (1982), l'usage en français québécois est d'adopter les formes des pronoms disjoints accompagnées de ce modificateur de manière *quasi-systématique*. À mon avis, il y a lieu d'examiner ce caractère systématique du comportement linguistique. En effet, bien qu'une fréquence élevée d'un tel usage apparaisse sans contredit dans les données sur le français parlé au Québec, il n'en demeure pas moins qu'une alternance entre les réalisations simples et composées des pronoms disjoints existe. Cette étude a justement pour but d'examiner les facteurs tant linguistiques, stylistiques que sociaux qui influencent la variation entre les formes simples et composées des pronoms personnels disjoints du pluriel au sein de la communauté linguistique montréalaise.

Les résultats présentés s'attachent à décrire le comportement de cette variable chez un groupe de 24 locuteurs interviewés à deux reprises en 1971 et 1984 (Thibault et Vincent, 1990). Ce sous-échantillon des corpus *Sankoff-Cedergren* et *Montréal 84* présente une diversité sociale, tant sur le plan de la scolarité que du milieu socio-professionnel<sup>2</sup>. Par contre, il comporte des caractéristiques d'homogénéité en ce qui a trait à l'âge, c'est-à-dire que les locuteurs ont été sélectionnés d'abord parmi les plus jeunes du corpus de 1971. Ainsi, il est composé des locuteurs qui avaient, en 1971, entre 15 et 28 ans et ont, en 1984, entre 28 et 41 ans. Ceci dit, trois locuteurs ont été retenus dans le groupe d'âge supérieur afin de respecter l'hétérogénéité sociale de ce sous-échantillon. Ce découpage permet de suivre et de comparer les comportements linguistiques d'une cohorte d'individus à travers le temps, celle si l'on peut dire des *anciens jeunes* de 1971. L'intérêt de cette approche réside dans le fait

que, d'une part, elle permet d'identifier s'il y a des changements à l'oeuvre dans le comportement linguistique de ce sous-groupe de la communauté et, d'autre part, de mettre au jour l'effet des trajectoires individuelles sur le comportement linguistique.

Comme le mentionne l'introduction à ce numéro, les entrevues menées à treize ans d'intervalle se comparent quant à leur type. Dans cet étude, une attention particulière est portée à la thématique du discours en tant qu'élément pouvant susciter une attention stylistique de la part du locuteur. En effet, dans les entrevues analysées, différents thèmes de discussion sont abordés comme, entre autres, la résidence, l'occupation, les goûts et la langue. L'incidence de ces thèmes sur la variation entre les formes simples et composées des pronoms disjoints est analysée.

## 1. Les pronoms disjoints en français

Comme préalable à l'étude de la variation des pronoms disjoints, quelques remarques sur les principaux contextes dans lesquels ils se manifestent s'imposent. Dans les grammaires traditionnelles, les critères utilisés pour rendre compte des oppositions entre les pronoms conjoints et disjoints relèvent, soit d'ordres phonologique ou syntaxique quant à leur rapport au verbe ou à la fonction qu'ils remplissent dans la phrase. Par exemple, selon Brunot et Bruneau, le rapport qu'entretiennent les formes accentuées et non accentuées des pronoms personnels est régi par « *les lois de la phonétique syntactique* » (1969 : 219). Ils notent qu'avant le verbe, la forme non accentuée est préférée alors qu'après le verbe ou une préposition la forme accentuée apparaît. Grevisse (1986), quant à lui, établit une typologie des principales fonctions syntaxiques que le pronom disjoint occupe dans la phrase.

À l'oral, il semble bien que la place des pronoms disjoints soit plus importante que celle que les grammairiens veulent bien leur accorder. J'attire l'attention, entre autres, sur quelques structures très productives à l'oral.

### 1.1 La reprise d'un élément clitique

Les pronoms disjoints figurent souvent dans les cas de reprise d'un élément clitique. En effet, lorsqu'on examine la position de ces pronoms dans la phrase, on remarque qu'ils apparaissent

fréquemment dans un contexte de *double marquage* phénomène définit comme : « *une construction verbale dans laquelle une place syntaxique (sujet ou complément) semble réalisée deux fois : une fois par un élément lexical ou semi-lexical (du type du pronom disjoint) et une deuxième fois par un élément clitique* » (Blasco et Cappeau, 1991 : 12). Le phénomène de reprise du clitique a été exploré par Sankoff (1982) et Ashby (1982) en ce qui a trait à la position sujet. L'intérêt ici s'élargit à tous les cas de reprise impliquant un pronom disjoint, peu importe la fonction syntaxique attribuée.

Les données fournies par l'échantillon montrent que de toutes les occurrences de pronoms disjoints répertoriées, soit 1 062, plus de la moitié se retrouvent en contexte de reprise ou de double marquage. Les exemples (1) et (2) pré-cités illustrent la reprise en position sujet, alors que l'exemple (4) montre un double marquage de l'objet direct. L'exemple (5) met en relief une reprise d'un type particulier, celle d'un déterminant possessif, ce qui, à mon point de vue, constitue également un phénomène de double marquage mais cette fois-ci impliquant une structure possessive.

- (4) Moi j'étais en dixième fait-qu'ils **nous** ont gardés **nous-autres** : ancien système pendant que les nouveaux commençaient le nouveau système tu sais. (91'84:22)
- (5) Bien là les étudiants ont contesté. Parce-que **nous-autres** étant donné ça cette loi là, **notre** douzième année servait à rien. (38'71:27)

Une fois identifié un phénomène de reprise, il ne s'avère pas toujours évident de lui associer, hors de tout doute, le clitique correspondant. En effet, il existe des cas où la correspondance avec un clitique peut être double ou ambiguë, comme le fait ressortir l'exemple (6) dans lequel on peut associer à la forme *nous-autres*, soit le clitique sujet *on* (Laberge, 1977), soit le déterminant possessif *notre*:

- (6) **On** l'a eue en cinquante-quatre **notre** première télévision **nous-autres** hein puis le premier programme que j'ai vu c'est de la lutte. (52'71:25)

Cette difficulté a pour effet d'obscurcir l'analyse de la fonction syntaxique attribuable au pronom disjoint et amène Blaise et Cappeau (1991) à laisser de côté cet élément trop instable<sup>3</sup> et à exploiter d'autres facteurs d'analyse, comme l'absence ou la présence de préposition et la position par rapport au verbe, observations que je fais

miennes. En effet, les données montrent que les cas de reprise peuvent impliquer une préposition au sein de l'élément détaché ou alors se faire à la droite ou à la gauche du verbe, voire même de manière double, faisant intervenir cette fois-ci des considérations anaphoriques<sup>4</sup> (Bossong, 1981; Ashby, 1982). L'analyse de la variation entre les formes simples et composées tient compte de ce type de facteurs.

## 1.2 Les pronoms disjoints apparaissant seuls

Bien entendu, les pronoms disjoints se retrouvent dans d'autres contextes que ceux de double marquage. Il y a les cas classiques répertoriés par les grammairiens, par exemple, lorsqu'un syntagme prépositionnel est en jeu (exemple 3) ou lorsqu'on a affaire à un attribut ou à une structure comparative. Par ailleurs, d'autres constructions, très productives à l'oral, font intervenir les pronoms non clitiques. Il s'agit, entre autres, des structures à présentatif (Gadet, 1989 : 170-172), comme l'illustre l'exemple (7):

- (7) Bien je sais pas si c'était eux qui s'adaptait à nous, ou si c'était **nous** qui s'adaptait à eux, <(rire)> mais en tous les cas il fallait s'entendre puis quand ça faisait pas bien on les envoyait : <humhum> (19'71:15)

Il existe également d'autres phénomènes difficilement explicables du point de vue de l'analyse morpho-syntaxique et qui relèvent comme Vincent le souligne du domaine discursif (1993 : 85). C'est le cas du pronom *moi*, auquel l'auteure donne le statut de ponctuant dans certains contextes où le pronom apparaît de manière récurrente et ne peut s'associer d'aucune façon à un autre élément dans la phrase. On peut s'interroger sur la possibilité d'un tel rôle joué par les pronoms non clitiques du pluriel.

De ces différentes remarques, on retiendra que les pronoms disjoints sont impliqués dans plusieurs structures très productives à l'oral, et dépassent le rôle que les grammairiens leur attribuent généralement.

## 2. Les formes simples et composées

Les grammaires normatives identifient la dichotomie qui sépare le bon usage de l'usage populaire en ce qui a trait à l'alternance entre les formes simples et composées et sanctionnent ces dernières formées avec *-autres*. Toutefois, on leur

Tableau 1

Quelques aspects de l'opposition entre les formes clitiques et non clitiques en position sujet dans le paradigme des pronoms personnels

|                    | formes clitiques | formes non clitiques |             |
|--------------------|------------------|----------------------|-------------|
|                    |                  | simples              | composées   |
| <b>singulier</b>   |                  |                      |             |
| 1re personne .     | je               | moi                  | -           |
| <b>pluriel</b>     |                  |                      |             |
| 1re personne       | nous             | nous                 | nous-autres |
| 2e personne        | vous             | vous                 | vous-autres |
| 3e personne (masc) | ils              | eux                  | eux-autres  |
| 3e personne (fém)  | elles            | elles                | eux-autres  |

accorde une certaine valeur sémantique de renforcement (Grevisse, 1986) que Brunot et Bruneau attestent en soulignant que « nous autres, vous autres opposent un groupe d'individus à d'autres groupes » (1969 : 243). Ainsi, le modificateur *-autres* viendrait marquer sur le plan sémantique la *différence*<sup>5</sup>. Les auteurs excluent toutefois la forme *eux-autres* de ce constat car, affirment-ils, cette forme « reste exclusivement populaire » (1969 : 243).

Dans une étude sur le statut des clitiques, Morin (1982) tente d'expliquer la très grande fréquence des formes composées en français québécois, du moins en ce qui concerne la première et la deuxième personnes du pluriel. Selon lui, ce caractère général de l'utilisation des formes composées avec *-autres* permettrait de distinguer, sur le plan phonologique, les variantes clitiques et non clitiques, comme c'est le cas au singulier dans l'opposition entre *je* et *moi*. Comme l'indique le Tableau 1, le modificateur *-autres* permettrait à la première et deuxième personnes du pluriel de différencier les formes des pronoms disjoints — *nous-autres* et *vous-autres* — de leur correspondant clitique — *nous* et *vous* — ce qui n'est pas le cas lorsqu'on utilise les formes simples — *nous* et *vous* — puisqu'on constate une homophonie entre les deux types de pronoms.

En ce qui a trait à la troisième personne du pluriel au masculin, la distinction entre clitique et non clitique est toujours présente, tant pour les formes simples, dans l'opposition phonologique entre *ils* et *eux*, que pour les formes composées, dans l'opposition entre *ils* et *eux-autres*. Mais un phénomène du même ordre se produit pour le clitique de troisième personne du pluriel au féminin *elles* qui a pour correspondant non clitique non seulement la forme simple *elles*<sup>6</sup>, mais également la forme *eux-autres* et non pas *\*elles-autres*, dont la résonance étonne, à cause de la neutralisation du genre observée dans la langue parlée<sup>7</sup>. Cette explication va dans le sens d'un alignement de tout le paradigme des pronoms disjoints du pluriel.

En somme, pour toutes les formes disjointes au pluriel il existe deux possibilités : employer la forme simple ou la forme composée avec l'ajout du modificateur *-autres*. L'examen des facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux de la variation entre ces deux formes des pronoms disjoints permet d'explorer ce qui conditionne la *quasi-systématicité* de l'usage des formes composées, notée par Morin (ibid.). Quant à la valeur sémantique attribuée par certains grammairiens au modificateur *-autres*, on peut s'interroger sur sa pertinence dans un tel contexte. En effet, la très grande fréquence des formes composées a-t-elle un impact sur la valeur sémantique de renforcement accordée à ce modificateur?

### 3. Analyse de la variation entre les formes simples et composées

Un premier examen des entrevues a permis de répertorier toutes les occurrences des pronoms non clitiques du pluriel. Par la suite, tous les cas relevant du domaine catégorique de la variable ont été exclus, c'est-à-dire toutes les occurrences où l'alternance entre formes simples et composées s'avère impossible.

Les expressions lexicalisées qui ne laissent pas de place à la variation comme *chez nous*, *chez vous*, *chez eux* et *chez elles* ont été élaguées. D'ailleurs, *\*chez nous-autres*, forme qui laisse perplexe quant à sa potentialité, n'apparaît pas dans le corpus d'entrevues. Un autre contexte dans lequel la variation est impossible entre les formes simples et composées est le cas des structures impératives. En effet, si la forme *écoute nous* ne fait sourciller personne *\*écoute nous-autres* choque l'oreille. Il n'y a d'ailleurs aucune occurrence de ce type dans le corpus.

En outre, une difficulté liée à la situation d'entrevue surgit à propos des occurrences de la deuxième personne du pluriel. Bien que les formes *vous* et *vous-autres* soient potentiellement présentes dans les entrevues, elles ne se manifestent pas fréquemment. En effet, on remarque très peu d'occurrences de *vous-autres* (11 occurrences sur 1 062) et aucune de *vous* pronom disjoint du pluriel qu'il faut d'ailleurs distinguer du *vous* de politesse au singulier<sup>8</sup>. Il faut imputer ce faible nombre d'occurrences du pronom de deuxième personne du pluriel au contexte interactif de l'entrevue semi-dirigée où les participants sont généralement au nombre de deux et au fait que l'informateur, qui a pour rôle de répondre aux questions, a peu de marge de manoeuvre pour lui-même initier la conversation ou interpellé d'autres intervenants potentiels. D'ailleurs dans les données, les cas de *vous-autres*, soit sortent de la dynamique de l'entrevue comme lorsque le locuteur s'adresse à ses enfants ou à des tierces personnes, soit relèvent du langage rapporté tel que l'indique l'exemple (8):

- (8) On faisait le gros hic « Ah *vous-autres* vous êtes en haut de Côte-Ste-Catherine ». (112'84 : 28)

A cause de ces contraintes, ces occurrences sont exclues, ce qui m'amène à négliger la deuxième personne du pluriel dans l'analyse de la variation.

### 3.1 Les résultats

Pour l'ensemble des données analysées, le pourcentage d'utilisation de la forme simple est de 13% comparativement à 87% pour la forme composée. Ceci fait de la forme simple une variante rare pour l'ensemble de l'échantillon étudié. Cette rareté n'en fait toutefois pas une forme qui tombe nécessairement en désuétude. En effet, des travaux ont montré que certaines variables, tout en étant très peu fréquentes, comme par exemple le marqueur de négation *ne*<sup>9</sup>, sont maintenues comme ressources stylistiques au sein de la communauté linguistique (Sankoff et Vincent, 1980; Daveluy et Blondeau, 1992). Par exemple, le maintien du marqueur de négation est attesté principalement dans des contextes stylistiques soignés et son usage est contraint par des facteurs sociaux comme l'âge et le niveau socio-professionnel des locuteurs. La rareté d'une variante demeure donc toute relative et mérite une analyse détaillée.

Pour l'analyse de la variation entre les formes simples et composées, les occurrences impliquées dans un phénomène de reprise ont été distinguées des autres cas où le pronom non clitique apparaît de manière indépendante. Chaque série a été traitée séparément au moyen du logiciel de règle variable *Goldvarb* dans le but de faire ressortir les groupes de facteurs significatifs et leur poids relatif respectif conditionnant l'alternance en faveur de la forme simple. Ainsi, pour chaque catégorie, on peut établir une hiérarchie des facteurs selon l'influence qu'ils exercent sur la variante d'application choisie, en l'occurrence la forme simple. Conformément au protocole méthodologique de la sociolinguistique variationniste, la distribution linguistique et stylistique fait l'objet d'une analyse distincte de celle de la distribution sociale. La présentation des résultats reflète donc ce point de vue méthodologique.

#### 3.1.1 FACTEURS LINGUISTIQUES ET STYLISTIQUES

S'agissant des cas de reprises, qui forment plus de la moitié des occurrences totales, l'analyse statistique n'a retenu que la catégorie morphologique de la personne et la catégorie stylistique du thème de discussion comme groupes de facteurs influençant la variation. Bien que la variante simple demeure peu fréquente, les résultats montrent que la première personne du pluriel favorise davantage que la troisième l'adoption de

Tableau 2

*Facteurs linguistiques influençant la variation en faveur de la forme simple en situation de reprise.*

|                 | <b>poids relatif en faveur de la forme simple</b> | <b>% de formes simples</b> | <b>Nombre total d'occurrences</b> |
|-----------------|---|----------------------------|-----------------------------------|
| <b>Personne</b> |   |                            |                                   |
| 1ère            | 0,592   | 15%                        | 323                               |
| 3ième           | 0,375   | 7%                         | 234                               |
| <b>Thème</b>    |   |                            |                                   |
| occupation      | 0,738   | 21%                        | 112                               |
| résidence       | 0,718   | 19%                        | 57                                |
| langue          | 0,647   | 14%                        | 144                               |
| scolarisation   | 0,495   | 9%                         | 34                                |
| religion        | 0,479   | 6%                         | 16                                |
| famille         | 0,317   | 4%                         | 89                                |
| goûts           | 0,112   | 1%                         | 94                                |

cette forme. Comme on le voit sur le Tableau 2, le poids relatif en faveur de la forme simple est de 0,592 pour la première personne du pluriel et de 0,375 pour la troisième personne. Ainsi, selon cette tendance, dans les cas de reprise, la forme *nous* apparaît plus fréquemment que les formes *eux*. On peut à cet égard se demander si cette tendance ne reflète pas le statut discursif différent qu'occupe la première et la troisième personne dans le système des pronoms. En effet, en français, la troisième personne agit en tant que représentant<sup>10</sup> alors que les première et deuxième personnes, les pronoms nominaux, impliquent un rapport entre les interlocuteurs.

Par ailleurs, la thématique du discours influence l'alternance des formes. Comme l'illustre le Tableau 2, une hiérarchie se dégage selon le poids relatif exercé par chaque thème de discussion en faveur de la forme simple. Ces résultats suggèrent que l'on peut rapprocher cette hiérarchie d'une seconde, fonction du degré de formalité suscité par les thèmes. Par exemple, les thèmes tels que occupation, langue et scolarisation font ressortir une tendance à employer davantage la forme simple, alors que les thèmes liés à la famille et aux goûts restreignent l'utilisation de ces mêmes formes. Ces résultats se comparent à ceux obtenus

dans l'étude sur la négation du verbe où les thèmes associés à des contextes formels, comme ceux de la langue et de la scolarisation favorisaient l'émergence du marqueur de négation *ne*, pourtant très rare à l'oral (Sankoff et Vincent, 1980; Daveluy et Blondeau, 1992). Un mot maintenant sur le poids relatif occupé par le thème de la résidence. Les résultats accordent au thème de la résidence un poids relatif important en faveur de la forme simple. Or, à priori, ce thème ne suggère pas une association avec un niveau de formalité élevé. Ce résultat pourrait être imputé au fait que ce thème est généralement abordé au début des entrevues, là où la situation d'interaction est en principe moins détendue. D'ailleurs, plusieurs analyses sociolinguistiques indiquent que les débuts d'entrevue sont des moments où l'attention est soutenue. Il faut un certain temps avant que le degré d'attention stylistique décroisse, le temps que les participants se mettent à l'aise et que l'effet de la présence du magnétophone s'atténue.

L'alternance des formes, dans les cas où le pronom disjoint apparaît de manière indépendante, c'est-à-dire sans phénomène de reprise du clitique est également examinée à titre comparatif. On observe une tendance analogue à celle identifiée pour l'ensemble des données, c'est-à-dire que les locuteurs favorisent en grande majorité les

Tableau 3

*Facteurs sociaux influençant la variation en faveur de la forme simple en contexte de reprise du clitique et en contexte indépendant*

|                            | Poids relatif en faveur de la forme simple |                    | % de formes simples |                    | Nombre total d'occurrences |                    |
|----------------------------|--|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|
|                            | <i>reprise</i>                             | <i>indépendant</i> | <i>reprise</i>      | <i>indépendant</i> | <i>reprise</i>             | <i>indépendant</i> |
| <b>scolarité</b>           |  |                    |                     |                    |                            |                    |
| +                          | ,678                                       | ,572               | 18%                 | 20%                | 259                        | 386                |
| -                          | ,343                                       | ,279               | 6%                  | 7%                 | 298                        | 119                |
| <b>année de l'entrevue</b> |  |                    |                     |                    |                            |                    |
| 1971                       | ,297                                       | non retenu         | 5%                  | non retenu         | 230                        | non retenu         |
| 1984                       | ,659                                       | non retenu         | 17%                 | non retenu         | 263                        | non retenu         |

formes composées dans ce contexte. Cependant, si on analyse plus précisément ce qui influence l'adoption de la forme simple on constate que le seul facteur linguistique sélectionné a trait à la présence ou à l'absence de préposition. On remarque que le pronom peut se présenter, au sein d'un syntagme nominal occupant diverses fonctions dans la phrase comme en témoigne l'exemple (9), où le pronom apparaît dans une structure à présentatif, ou au sein d'un syntagme prépositionnel, tel que l'illustre l'exemple (10). L'analyse montre que la présence d'une préposition favorise l'émergence des pronoms disjoints simples. Bien que cette tendance s'avère significative, l'écart entre les deux poids relatifs demeure assez faible, soit un poids relatif de 0,581 lorsqu'une préposition est impliquée et de 0,418 lorsqu'on a affaire à un syntagme nominal.

(9) Il y avait juste comment je dirais bien ça (rire) juste **nous-autres**. (27'71:6)

(10) Puis si c'est un malade ou quoi que ce soit puis elle sait pas comment agir à ce moment-là elle va communiquer avec **nous**. (99'84:88)

Les résultats des analyses linguistiques dégagent des tendances différentes selon les contextes analysés. Alors que seule la présence ou l'absence

de préposition affecte l'alternance, dans les cas où le pronom disjoint apparaît de manière indépendante, on constate, en ce qui a trait au phénomène de double marquage, une interrelation entre les facteurs stylistiques et la catégorie morphologique de la personne.

### 3.1.2 LES CONDITIONS SOCIALES DE PRODUCTION

Les facteurs sociaux influençant la variation en faveur de la forme simple, illustrés au Tableau 3, relèvent de deux ordres. Tout d'abord, le degré de scolarité des locuteurs joue un rôle, et ce dans les deux contextes étudiés. En effet, une tendance analogue s'observe, tant dans les cas de double marquage que pour les occurrences où le pronom disjoint figure seul, à savoir que plus la scolarité des locuteurs est élevée, plus la tendance à employer la forme simple s'élève. Souvent, les études socio-linguistiques montrent un impact combiné de la scolarité et de la classe socio-professionnelle sur le comportement linguistique. Le fait que le degré de scolarité influence l'alternance davantage que le niveau socio-professionnel, qui n'est pas retenu comme facteur significatif dans l'analyse de règle variable, n'est pas sans lien, il me semble, avec l'âge des locuteurs de l'échantil-

lon. En effet, pour les locuteurs sélectionnés, qui sont parmi les plus jeunes du corpus de 1971 et se retrouvent treize ans plus tard dans le groupe d'âge intermédiaire, il n'y a pas si longtemps que l'influence du contexte normatif scolaire a fait son oeuvre. On pourrait mieux juger de cette interprétation avec une étude comparable sur l'ensemble des deux corpus de données. L'autre élément retenu par l'analyse statistique de la variation est celui de l'année de l'entrevue mais pour un seul contexte, celui des pronoms disjoints en position de reprise. Dans les cas où le pronom disjoint apparaît seul, il ne se manifeste pas d'ajustement selon l'année de l'interview, ce qui laisse supposer une certaine stabilité en ce qui a trait à la dimension temporelle de ce type de variation. Au contraire, l'année de l'entrevue est choisie comme catégorie significative dans les contextes où le pronom disjoint apparaît en concomitance avec un élément clitique. On observe qu'en 1984, les locuteurs parsèment davantage leur discours de formes simples. Comment interpréter la tendance des locuteurs à adopter plus de formes simples en 1984 qu'en 1971?

Commentant une étude en temps réel, Laberge (1977) indique qu'à la première personne du pluriel, la forme disjointe simple *nous* est associée, entre autres, aux membres les plus âgés de la communauté (1977). Selon les projections temporelles, qui sont l'apanage des études en temps apparent<sup>11</sup>, on pourrait inférer que cette forme rare et associée aux locuteurs plus âgés de la communauté linguistique pourrait tomber en désuétude ou être reléguée aux oubliettes. Les résultats présentés ici laissent voir un autre portrait de la situation. La comparaison entre les deux années d'enregistrement indique que les locuteurs de l'échantillon utilisent davantage de formes simples en 1984 qu'en 1971. Cela contredit-il l'ancienne interprétation? Est-ce une tendance qui indique un changement dans l'ensemble de la communauté linguistique montréalaise? Les contraintes méthodologiques liées à ce sous-échantillon ne me permettent pas d'inférer un tel changement au sein de la communauté linguistique. Les résultats commentés valent pour la cohorte d'individus étudiés, soit dans ce cas-ci les jeunes de 1971. Cependant, sous réserve d'un élargissement de l'étude à l'ensemble du corpus, je me risque à formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'un changement dans le comportement linguistique de ces individus au cours de leur vie, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure qu'ils

avancent dans la vie, les jeunes locuteurs, confrontés à diverses situations plus ou moins formelles, acquièrent une habileté stylistique accrue qui leur permet de manier plus facilement les formes associées au style soigné, en l'occurrence ici les variantes simples des pronoms disjoints du pluriel.

En effet, bien qu'il soit généralement admis que la capacité de manipuler différents styles soit acquise vers l'adolescence, sa maîtrise résulte d'un processus et n'est pas figée dans le temps. Les habiletés stylistiques se constituent par le biais des interactions sociales et l'entrée dans la vie adulte comporte son lot d'expériences nouvelles : accès à l'éducation post-secondaire et/ou entrée sur le marché du travail, possibilités accrues de contacts avec d'autres milieux sociaux par le biais des réseaux de pairs, constitution de nouveaux ménages. Parmi ces nouvelles expériences sociales et situationnelles, certaines sont rattachées à un cadre normatif qui pousse les locuteurs à porter une attention plus soutenue à leurs discours, en fonction des contextes appropriés.

Gardiennes de la norme explicites, les grammaires normatives considèrent les formes simples seules valables et renvoient les formes composées à l'usage strictement populaire. L'éclairage qu'apporte l'examen des conditions sociales de production des pronoms disjoints permet de nuancer cette dichotomie. Les résultats indiquent que la variante composée est de loin la plus répandue : cela illustre l'écart qui existe entre les prescriptions linguistiques et les performances quotidiennes. Cependant, les deux éléments influençant l'apparition de la variante simple pour les cas de reprise d'un élément clitique reflètent le poids qu'exerce la norme explicite. D'une part, les locuteurs les plus scolarisés adoptent davantage la forme simple : ce fait met en évidence le caractère prestigieux de cette variante qui, du moins dans sa forme écrite, est valorisée en contexte scolaire. D'autre part, l'avancée de cette variante en 1984 indique un ajustement des locuteurs en faveur de la forme de prestige. Comme dans le cas de l'étude sur le marqueur discursif alors (Thibault et Daveluy, 1989), on dispose ici de l'exemple d'une forme prestigieuse qui s'insère dans le répertoire des locuteurs au cours de leur vie<sup>12</sup>. Ainsi, dans le cas qui nous intéresse, le changement entre les deux années indique que les anciens jeunes de 1971 se rangent linguistiquement du côté de la forme valorisée par la norme.

## Conclusion

Le regard porté sur l'usage des pronoms disjoints dans le français parlé à Montréal a permis de mettre au jour la multiplicité des contextes dans lesquels ceux-ci apparaissent, et dont les grammaires normatives ne rendent pas compte. Cette mise en relief a montré la polyvalence de ces pronoms, impliqués dans des structures très productives à l'oral comme les phénomènes de reprise ou les structures à présentatif.

À travers l'étude de la variation entre les formes simples et composées des pronoms non clitiques du pluriel, il a été démontré que le comportement linguistique des locuteurs est marqué par une tendance dominante à utiliser les formes composées, l'adoption de la forme simple n'étant d'usage que dans 13% des cas. Cette rareté demeure cependant toute relative et l'analyse a mis en évidence l'interrelation entre les facteurs, tant linguistiques, stylistiques que sociaux, favorisant l'adoption des formes simples.

Parmi les facteurs linguistiques, seule la présence ou l'absence de préposition influence l'adoption de la forme simple dans les contextes où le pronom apparaît de manière indépendante. S'agissant des cas de reprise d'un élément clitique, les résultats montrent une interrelation entre le facteur linguistique de la catégorie morphologique de la personne et des considérations stylistiques, tel le degré de formalité suscité par les thèmes de discussion abordés. Quant aux facteurs sociaux, le degré de scolarité a été retenu parmi les éléments influençant la variation, et ce dans les deux contextes analysés. En ce qui a trait aux cas de reprise d'un élément clitique, le suivi d'une cohorte d'individus à travers le temps a permis d'identifier un changement entre les deux années d'enregistrement qui peut s'interpréter comme un ajustement du comportement linguistique des locuteurs au cours de leur vie. Dans l'autre cas, la variation entre les formes simples et composées demeure stable dans le temps.

En dernier lieu, j'aimerais revenir sur la valeur sémantique distinctive, attribuée par les grammairiens, au modificateur *-autres*. À la lumière de ce qui a été exposé, il faut plutôt entrevoir une absence, ou à tout le moins un affaiblissement, de ce caractère distinctif. En effet, à cause de la fréquence d'usage des formes composées, il est difficile de leur attribuer une valeur marquée. L'étiquette de forme marquée reviendrait plutôt

aux formes simples des pronoms disjoints du pluriel, puisque la rareté qui les caractérise, cause un effet de distinction sociale et stylistique, surtout dans les cas de reprise d'un élément clitique.

## Notes

1. Les éléments entre parenthèses réfèrent respectivement : au numéro de l'entrevue, à l'année de l'enregistrement et à la page où est localisée l'occurrence dans les fichiers de concordances.
2. La répartition selon le sexe est quant à elle de quatorze hommes et de dix femmes.  
Ceci rejoint une question plus générale soulevée par Sankoff qui se demande «si on peut ériger en variable une unité dont les variantes ne font pas toujours le même travail » (1982 : 81). Ici surgit donc le problème de la relation entre la forme et la fonction qui exige une réflexion qui dépasse ce cadre-ci.
3. L'article de Bossong (1981) met l'accent sur les éléments expressifs associés aux constructions impliquant un double marquage et discute le rapport entretenu entre thème et rhème. Il analyse ces phénomènes anaphoriques en s'intéressant à tous les cas de reprises peu importe la fonction syntaxique alors que l'étude de Ashby se limite à la situation de reprise du clitique sujet.
4. Quant au modificateur *-même*, il servirait à dénoter sur le plan sémantique l'identité.
5. Morin fait état toutefois d'une opposition phonologique entre la forme clitique prononcée /è/ et non clitique prononcée /èl/ (1982 : 16).
6. En français québécois, un phénomène de neutralisation morphologique à la troisième personne du pluriel amène le clitique sujet elles à être remplacé par ils (Morin, 1982 : 16), de la même manière que son correspondant non clitique qui devient eux-autres.
7. Bien que le vous de politesse surgisse fréquemment dans le corpus, cette catégorie sort de l'objet d'étude puisque l'alternance entre la forme simple et composée s'avère impossible. En effet, lorsqu'on s'adresse à une seule personne on peut dire : Vous, voudriez-vous du thé? mais on ne peut faire une construction de même titre avec vous-autres car cela impliquerait que l'on offre du thé à plusieurs invités.
8. Le taux d'omission se situe au-delà de 98%, tant dans l'étude d'un échantillon du corpus Sankoff-Cedergren que pour l'ensemble du corpus Montréal-84.
9. Thibault a étudié la variation impliquée dans le système des pronoms de la troisième personne, soit les

pronoms qui présentent comme caractéristique «d'effectuer une représentation simple (...) d'un élément nominal, verbal ou propositionnel dans le discours » (1986 : 302).

11. L'opposition entre temps apparent et temps réel relève des réflexions méthodologiques initiées par Labov (1981).
12. Le marqueur discursif alors entre en concurrence avec ça-fait-que dans la langue parlée. La forme alors, marquée socialement, est associée aux couches socio-professionnelles supérieures et progresse tout au long de la vie des locuteurs (Thibault et Daveluy, 1989:27)

## Références

ASHBY, W.

- 1982 The Drift of French Syntax. *Lingua*, (57) : 29-46.

BLASCO, M. et P. CAPPEAU

- 1991 Problèmes des données: sujet postposé et double marquage. *Recherches sur le français parlé*, (11) : 11-30.

BOSSONG, G.

- 1981 Séquence et visée: l'expression positionnelle du thème et du rhème en français parlé. *Folia Linguistica*, XV (3-4) : 237-252.

BRUNOT, F. et C. BRUNEAU

- 1969 *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson.

DAVELUY, M. et H. BLONDEAU

- 1992 The Use of *ne* in Montreal French, communication présentée à NWAVE-21. Ann Arbor : University of Michigan.

GADET, F.

- 1989 *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

GREVISSE, M.

- 1986 *Le bon usage*. Paris : Gembloux, Duculot.

LABERGE, S.

- 1977 *Etude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*. Thèse de Ph. D., Montréal : Université de Montréal.

MORIN, Y.C.

- 1982 De quelques [I] non étymologiques dans le français du Québec: notes sur les clitiques et la liaison. *Revue québécoise de linguistique*, 2 (2) : 9-47.

SANKOFF, G.

- 1982 Usage linguistique et grammaticalisation: les clitiques sujets en français, dans N. Dittmar et B. Schlieben-Lange (dirs.) *La sociolinguistique dans les pays de langue romane*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 81-85.

SANKOFF, G. et D. VINCENT

- 1980 The Productive Use of *Ne* in Spoken Montreal French, dans G. Sankoff, *The Social Life of Language*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 295-310.

THIBAUT, P.

- 1986 « Grammaticalisation des pronoms de la troisième personne en français parlé à Montréal ». *Current Issues in Linguistic Theory*, (53) : 301-310.

THIBAUT, P. et M. DAVELUY

- 1989 'Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, 1971-1984.' *Language Variation and Change*, (1): 19-45

THIBAUT, P. et D. VINCENT

- 1990 *Un corpus de français parlé*. Montréal 84 : Historique, méthodes et perspectives de recherche, Québec, Département de langues et linguistique, Université Laval.

VINCENT, D.

- 1993 *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*. Québec : Nuit Blanche éditeur.